DLP 19-9-94003633



Avertissements agricoles

Publication periodique

EDITION "GRANDES CULTURES"

ISSN 0757 4029

BULLETIN TECHNIQUE N° 17

22 JUIN 1989

POIS : Attention à la Tordeuse en Drouais-Thymerais et sur pois de semence irrigués en Beauce.
MAIS DOUX : Traitez la Pyrale dès réception dans les zones précoces.
TOURNESOL : Veuillez nous signaler toute attaque de Mildiou notable observée sur la région.

- C L I M A T -

(Poste de Fleury-les-Aubrais -45-)
Pluviométries comparées en mm cumulés

	AOUT	SEPT	OCT	NOV	DEC	JANV	FEV	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUIL.
Moyenne 1951-1980 (BRICY)	48	50.8	54.5	58.3	54.6	55.3	51.2	47.8	43.8	56.4	53.2	49.7
1975 - 1976	31.2 1975	151.5	42.0	92.0	27.9	6.2 1976	53.6	29.3	8.2	10.4	0	55.4
1988 - 1989	21.2 1988	32.1	60.3	36.5	36.0	18.4 1989	43.9	29.4	68.4	11.8	16.2 *	-

(*) arrêté à la date du 21 Juin 1989

La différence la plus marquante entre 1976 et 1989 est **la pluviométrie d'Avril**, qui aura cette année permis de limiter les dégâts sur cultures d'hiver très en avance en stades par rapport à une année moyenne. Par contre, la situation devient très critique pour les cultures d'été en zones non irriguées.

- P O I S -

MALADIES :

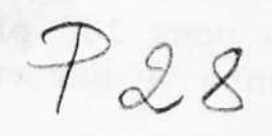
* Quelques attaques de **Botrytis** sont localement notées sur parcelles irriguées.

—> Les cultures hors Drouais-Thymerais d'Eure et Loir arrivent le plus souvent au stade "début jaunissement de la culture". A ce stade, une protection fongicide ne sera plus rentabilisée.

* Les symptômes de **Jaunisse apicale et de Mosaïque-énation** sont maintenant visibles sur les cultures de pois mal protégées contre les pucerons vecteurs de ces virus en deuxième quinzaine de Mai (bulletins N° 13 et 14).

Abonnement annuel : 170 F Cheque a l'ordre du Regisseur de Recettes a envoyer a l'adresse ci-dessous.

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE
SERVICE RÉGIONAL DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, Rue de Curambourg B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX - Tél. (38) 86.36.24





EDITION DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES "CENTRE"
(Cher, Eure-et-Loir, Indre, Indre-et-Loire, Loir-et-Cher, Loiret)

Imprimerie de la Station "Centre" - Le Directeur-Gérant : A. SIMONIN - CPPAP N° 530AD

TORDEUSE DU POIS :

* L'accentuation du vol signalé dans notre dernier bulletin s'est **confirmée** cette semaine.

* Actuellement, le vol est intense en Champagne Berrichonne (18, 36) et dans le Drouais-Thymerais (28). Le seuil de **400 captures cumulées** est dépassé dans beaucoup de cultures de ces régions.

---> **En Champagne Berrichonne**, les cultures sont en cours de dessèchement et **ne sont plus sensibles à ce ravageur.**

---> En **Drouais-Thymerais**, où les cultures sont au stade "fin floraison", **un traitement immédiat est recommandé** sur pois de semences, pois de conserverie ou pois protéagineux avec une pyréthrinoïde liquide homologuée sur cet usage (voir dépliant jaune ITCF-INRA-SPV).

* **En Beauce du Loiret et d'Eure et Loir**, hors cas particulier déjà signalé (piège de Villeneuve-St Nicolas -28- en pois sur pois), nous sommes actuellement entre 150 et 300 captures en cumulé par piège. Les pois non irrigués atteignent le stade "début jaunissement de la culture", les cultures irriguées sont en cours de gonflement des gousses.

---> Les seules cultures pouvant encore justifier un traitement insecticide dans cette zone sont **les pois de semences irrigués** non protégés dans la dernière quinzaine. Dans ce cas, un traitement est à envisager dès réception du présent avis, avec une pyréthrinoïde liquide homologuée sur tordeuse du pois.

- M A I S -

DEGATS DIVERS :

Certaines cultures de maïs présentent les symptômes suivants :

* Perforations de feuilles ou galeries entre les feuilles les plus jeunes qui ensuite se dilacèrent lors de leur déroulement :

---> Attaques **d'Oscinies** dans les ébauches de feuilles en début de cycle du maïs. A ce stade, il n'est plus possible de trouver les asticots qui sont retournés au sol pour se nymphoser. Des attaques de charbon du maïs pourront s'ensuivre sur ces blessures en cas de retour des pluies.

* Rougissements, mauvaise croissance par zones ou par portions de rangs dans les cultures :

---> Quelquefois, simple problème d'enracinement difficile lié à la structure du sol (tournières), problème amplifié par le déficit hydrique actuel.

---> Le plus souvent, attaques fongiques sur le système racinaire, dont l'agent initial n'est pas encore déterminé avec certitude. Des nécroses parfois brunes (Fusarium moniliforme), parfois franchement noires (Fusarium roseum) sont observées sur les racines ou le rhizome des plantes atteintes. Ces champignons pourraient n'être que des agents secondaires de faiblesse suite à une attaque de **Pythium arrhenomanes**, champignon isolé sur deux échantillons reçus à notre laboratoire et réputé très agressif sur maïs.

PYRALE :

* La nymphose s'accélère (70 % de pyrales nymphosées dans l'élevage de Tours -37-, 32 % de nymphose à Fleury les Aubrais -45-). Le vol s'amplifie et les toutes premières pontes sont déposées en zones précoces (3 pontes pour 100 plantes le 21/06 à Tavers -45-).

Définition du risque Pyrale :

* Compte tenu de la faible réussite des pontes l'an dernier et de la faible quantité de larves présentes dans les cannes à l'automne, **le risque de dégâts paraît très modéré en 1989 sauf en zones habituellement très concernées par ce ravageur.**

* Un traitement n'a de chances d'être **rentabilisé** que si vous dénombrez **10 à 15 pontes déposées pour 100 plantes**. Les toutes premières pontes sont déposées en zones précoces, la ponte va nettement s'accélérer dans la **semaine à venir.**

---> Un suivi est donc à effectuer 2 fois par semaine pendant les 15 jours à venir pour déterminer **le risque à la parcelle**, donc l'opportunité d'un traitement sur vos cultures.

Rappel : Les pontes de Pyrales ressemblent à des écailles de poisson accolées. Elles sont pratiquement toujours déposées à la face inférieure des feuilles, à l'aisselle de la nervure centrale, sur les feuilles basses à moyennes bien vertes et allongées.
Le comptage est à réaliser sur 10 fois 10 plantes consécutives sur le rang, correctement réparties dans la parcelle.

Dates optimales d'intervention :

* A la date d'aujourd'hui, l'évolution de la Pyrale connaît un certain retard par rapport au modèle théorique basé sur les sommes de températures cumulées en base 10° C. Ce retard, déjà rencontré en 1976, est expliqué par la difficulté d'entrée en nymphose des larves avant la fin Mai pour cause de sécheresse excessive.
---> Dans l'hypothèse de la continuation de la tendance climatique chaude actuelle, la prévision des dates optimales de traitement pour notre région est la suivante (traitement liquide ou traitement granulé :

* **Zones précoces** : Vallée de la Loire (37, 41, 45), Orléanais (45), Sud Beauce du Loir et Cher (41), Petite Beauce du Loiret (45), secteur de Ferrières en Gâtinais (45), Argilo-calcaires très superficiels du Gâtinais Est (45), Champeigne et Richelais (37), Sologne viticole (41).
---> Traitements à effectuer du 27 Juin au 1er Juillet.

* **Zones de précocité normale** : Gâtines de Loches et Montrésor (37), Champagne Berrichonne, Boischauts (18, 36), Sologne (18, 41, 45), Beauce (28, 41, 45), Berry Puisaye (45), Pays Fort (18), plateau de Pontlevoy (41).
---> Traitements à effectuer du 29 Juin au 5 Juillet.

* **Zones tardives** :
- Moyennement tardives : Vallée de Germigny (18), Gâtine tourangelle (37), Drouais-Thymerais (28).
- Tardives : Perche (28).

---> Le climat étant susceptible de changer lors de la prochaine quinzaine, une prévision des dates optimales d'intervention est encore trop aléatoire. Consultez notre prochain avis.

Produits utilisables : Consultez le dépliant SPV-AGPM joint au bulletin N° 3 du 16 Février 1989. Nous rappelons le risque estival de pullulations de pucerons entraîné par l'application en plein de pyréthrinoïdes liquides.

- M A I S   D O U X -

PYRALE :

* Les toutes premières pontes sont observées en zones précoces.

---> **Intervenir du 23 au 27 Juin en zones précoces** : Vallée de la loire (37, 41, 45), Sud Beauce de Loir et Cher, Petite Beauce du Loiret, Sologne viticole (zone de Contres, Soings en Sologne -41-).

---> **Intervenir du 26 au 30 Juin en zones plus tardives** : Nord Beauce (28, 41, 45), Perche (28, 41), Gâtine tourangelle (37).

Produits utilisables :

- Sur maïs doux de plus de 50 cm de haut, utilisez un insecticide microgranulé type PERTHRINE MG (25 kg/ha en plein, 15 kg/ha en localisé).
- Sur maïs doux peu développé, utilisez un insecticide liquide : DECIS CE 0,5 l/ha, FASTAC 0,6 l/ha, KARATE 0,4 l/ha...

Renouvelez cette protection trois semaines plus tard avec un insecticide liquide sans problèmes de résidus : DECIS CE 0,5 l/ha, FASTAC 0,6 l/ha.

P29

- F L A G E O L E T S -

PYRALE DU MAIS :

* Sur flageolets atteignant ou dépassant le stade "3 feuilles trifoliées" à la date du traitement, effectuer ce dernier contre la Pyrale du maïs **aux dates recommandées dans la rubrique "Maïs grain"**, avec une pyréthrinoïde liquide à dose homologuée.

* Sur flageolets plus jeunes (moins de 3 feuilles trifoliées), attendre que ce stade soit atteint pour effectuer ce traitement.

- T O U R N E S O L -

MILDIOU :

* Suite à l'apparition en 1988 en région Centre **d'une nouvelle race de Mildiou** susceptible d'attaquer les tournesols hybrides français auparavant résistants à cette maladie (voir information publiée dans le bulletin N° 4 du 9 Mars 1989), nous vous prions de nous envoyer **tout échantillon présumé atteint par cette maladie**, afin que soit analysée la race ayant causé l'attaque.

* Les symptômes caractéristiques de cette maladie sont les suivants :
---> **Attaques primaires**, transmises par la semence : tournesols fortement nanifiés avec décolorations le long des nervures foliaires, bouton floral restant dressé vers le ciel.
---> **Attaques secondaires** transmises en végétation : présence de plages vert jaunâtre à la face supérieure des feuilles, fructification blanche abondante à la face inférieure.